



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

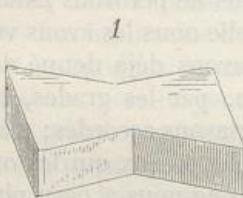
Paris, 1858

Aronde

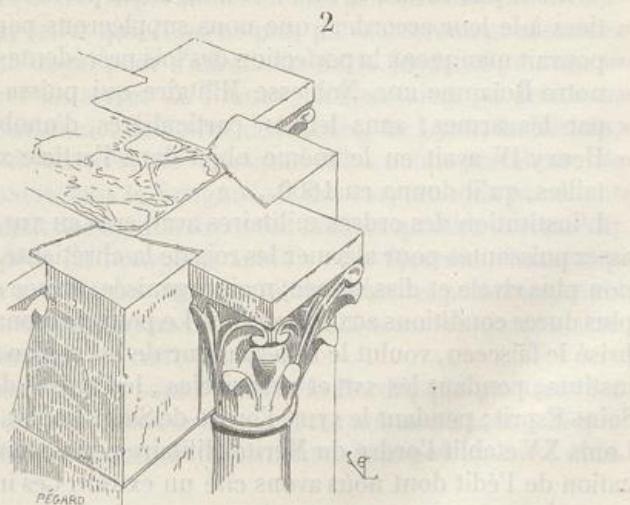
[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](#)

les derniers écussons armoyés. Désormais la noblesse devait se reconnaître par un signe général, non plus par des signes individuels. La monarchie tendait à mettre sur le même rang, à couvrir du même manteau, toute noblesse, qu'elle fût ancienne ou nouvelle, et la nuit du 4 août 1789 vit briser, par l'Assemblée constituante, des écussons qui, voilés par le pouvoir royal, n'étaient pour la foule que le signe de priviléges injustes, non plus le souvenir et la marque d'immenses services rendus à la patrie. L'écusson royal de Louis XIV avait couvert tous ceux de la noblesse française; au jour du danger il se trouva seul; il fut brisé; cela devait être.

ARONDE, s. f. (QUEUE D'). Sorte de crampon de métal, de bois ou de pierre, ayant la forme en double d'une queue d'hirondelle, et qui sert à maintenir l'écartement de deux pierres, à réunir des pièces de bois de charpente, des madriers, des planches (1).

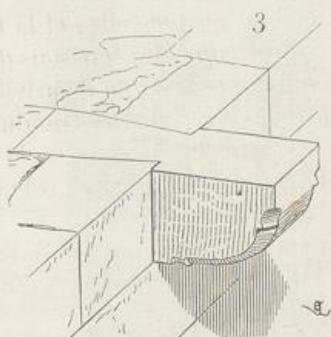


Cette espèce de crampon a été employé de toute antiquité. Lorsqu'on déposa l'obélisque de Louqsor pour le transporter en France, on trouva sous le lit inférieur de ce bloc de granit une queue d'aronde en bois qui y avait été incrustée dans l'origine pour prévenir la rupture d'un fil. Dans les fragments de constructions antiques dont on s'est servi à l'époque gallo-romaine pour éléver des enceintes de villes, on rencontre souvent des entailles qui indiquent l'emploi fréquent de queues d'aronde en fer ou en bronze. Nous en avons trouvé en bois dans des constructions romanes de la première époque. Quelquefois aussi la bascule des chapiteaux des colonnes engagées, cantonnant des piles carrées, des xi^e et xii^e siècles, est maintenue postérieurement par une

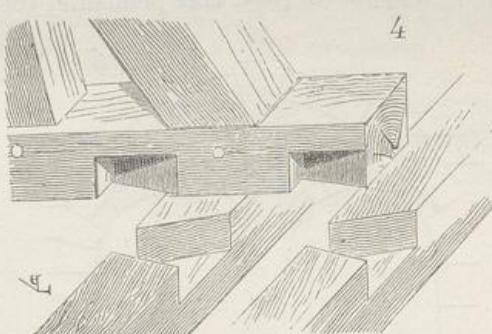


fausse coupe en queue d'aronde (2). Il en est de même pour les corbeaux

formant une forte saillie et destinés à porter un poids en bascule (3).

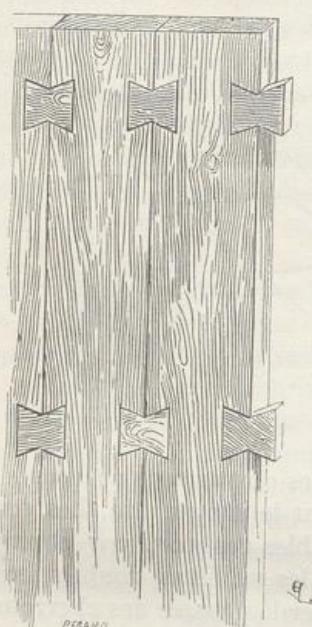


Mais c'est surtout dans les ouvrages de charpente que la queue d'aronde a été employée pendant le moyen âge. Les entrails des fermes dans les charpentes de combles des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles sont généralement assemblés dans les sablières doubles en queue d'aronde et à mi-bois (4), afin d'arrêter la poussée des chevrons portant ferme et reposants sur ces sablières d'un entrail à l'autre (voy. CHARPENTE). L'usage des languettes et embrèvements étant peu commun dans la menuiserie antérieure au XV^e siècle, les membrures des huis, les madriers, sont souvent réunis par des queues d'aronde entaillées à mi-bois (5). Dans ce cas, les menuisiers ont eu le soin de choisir, pour les queues d'aronde, des bois très-durs et tenaces, tels que l'orme, les parties noueuses du noyer ou du chêne.

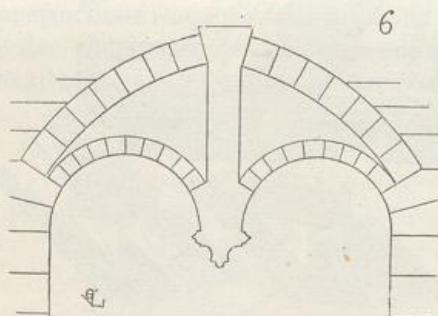


Les architectes des XVI^e et XVII^e siècles usèrent et abusèrent de la queue d'aronde en pierre pour maintenir de grands encorbellements, pour

suspendre des clefs de voûte ou des sommiers recevant des arcs sans



le secours d'un point d'appui (6) [voy. CLEF pendante, VOUTE]. Les queues



d'aronde en pierre ont l'inconvénient de casser facilement au point faible; la pierre n'ayant pas d'élasticité, le moindre mouvement dans les blocs que ces queues doivent réunir les brise, et rend leur emploi inutile.

FIN DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ RONAVVENTURE ET DUCESOIS. 55, QUAI DES AUGUSTINS.